

USAGE PROFESSIONNEL

PUNAISES
CLOPORTES
ARAIGNÉES
BLATTES
MOUCHES
PUCES
MITES



PRODUIT BIOCIDÉ
TP 18

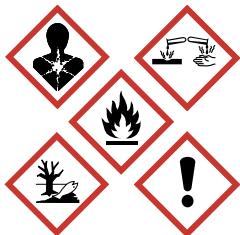
USAGES :
Insecticide

ACTION ET TRAITEMENT :
Concentré émulsionnable
(EC) insecticide

CONTIENT :
Cyperméthrine 32 g/l
Tétraméthrine 50g/l
Pipéronyle de butoxyde
200g/l

**DURÉE DE
CONSERVATION :**
2 ans

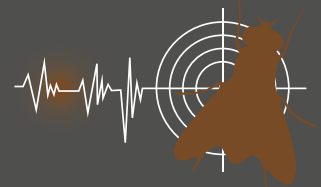
AVERTISSEMENT :
Danger



CONDITIONNEMENT :
Bidon de 1 litre,
(carton de 12)

Version 07/2015

PERMETRA PLUS



PERMETRA PLUS est un concentré émulsionnable (EC) insecticide qui combine une action immédiate et dans le temps (plusieurs semaines en labo).

CARACTÉRISTIQUES

Insecticide prêt à l'emploi à longue rémanence pour la lutte contre tous les insectes du bois et leurs larves.

Utilisation en action préventive ou curative sur structures en bois anciennes ou neuves (meubles, charpentes, poutres...).

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Traitement des surfaces par pulvérisation : dilution au taux de 1 à 2 % (50 à 100 ml dans 5 litres d'eau), prévoir 5 litres de mélange pour 100 m².

Traiter hors présence du public. Laisser les lieux inoccupés pendant 4 heures, aérer largement (au moins 1 heure avant de réoccuper les locaux. Retraiter si réinfestation.

Insectes rampants (blattes, punaises...) : pulvériser de manière localisée dans les fissures, au niveau des plinthes, entre les conduites, les chambranles de portes ou des fenêtres, et tout endroit où chaleur et obscurité représentent des caches idéales pour ces insectes.

Insectes volants (mouches, teignes, mites....) : traiter si possible les murs et parois par pulvérisation en évitant le ruissellement du produit.

Mites des denrées : aspirer les toiles de larves puis après nettoyage, appliquer le produit sur les parois, mais également sous les machines électriques où des larves peuvent subsister dans des résidus.

Autres : destruction des puces : pulvérisation de toute la surface du sol.

Destruction des nids de guêpes : pulvériser dans le trou d'entrée ou si possible directement dans les nids.

PRÉCAUTION D'EMPLOI - STOCKAGE ET ÉLIMINATION

Manipulation :

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible sur notre site internet : www.larc-france.com ou en faire la demande à l'adresse suivante larc@wanadoo.fr.

Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il a été créé.

Ne pas utiliser en présence de denrées ou d'appareils servant à leur préparation.

Les recommandations d'utilisation associées à chaque produit doivent être scrupuleusement respectées.

Stockage :

Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

Conserver dans le récipient d'origine.

Stocker le produit comme un déchet dangereux : pièce aérée, hors gel et fermée à clé, de préférence sur un système de rétention.

Déchets :

Éliminer le produit et son emballage comme un déchet industriel dangereux.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Le recyclage de l'emballage est interdit.

